

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI
Cercle de Bandiagara
Commune rurale de Lowol Gueou

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE LOWOL GUEOU

2006- 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Date de publication : novembre 2006

PREMIERE PARTIE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis des décennies notre pays connaît fréquemment des crises alimentaires causées par le déficit ou la mauvaise répartition des pluies dans l'espace, le ravage des cultures par des déprédateurs, etc. Cette situation remonte en 1973. De cette date à maintenant, les populations souffrent d'insuffisance alimentaire liée à des causes citées ci-dessus. En plus de ces raisons que connaît tout le Mali, le Plateau Dogon, c'est à dire, le cercle de Bandiagara est défavorisé par la nature. Seulement 9% de la superficie du cercle sont cultivables. La commune de Lowol Guéou défavorisée comme toutes les communes du cercle a vu la nécessité d'élaborer ce plan de sécurité alimentaire pour mieux sécuriser les populations dans le domaine alimentaire.

Objectifs de l'exercice : Chercher des voix et moyens pour contribuer à assurer la sécurité alimentaire dans la commune et donner une vision claire de sécurité alimentaire de la commune aux différents intervenants.

II. METHODOLOGIE

Principales séquences	Participants	Date	Durée
1. Formation des acteurs	Maires, les sous Préfets, secrétaires généraux, services techniques, chambre d'agriculture, représentant des commerçants, le syndicat des transporteurs, le CCC	25-26/09/06	2 jours
2. Information des communautés	Maire, secrétaire général, Sous Préfet, leaders communautaires, Organisations de la société civile		1 jour
3. Adoption du conseil pour le démarrage du processus	Elus communaux		1 jour
4. Etablissement de la situation de référence	Elus et CCC	-	-
5. Atelier de formation pour les modérateurs sur l'utilisation du guide méthodologique	CCC services techniques		2 jours
6. Formation des animateurs villageois	Animateurs villageois		2 jours
7. Collecte des données sur le terrain	Animateurs villageois et modérateurs	-	-
8. Synthèse des résultats du diagnostic	Sous, Préfet, CCC, Services techniques, animateurs villageois		2 jours
9. Organisation et animation de rencontre de	Elus, services techniques,		2 jours

synthèse communale	leaders communautaires		
10. Formation des modérateurs et partenaires d'appui à l'étape planification	CCC et services techniques		1 jour
11. Organisation et modération des journées de planification	Modérateur		1 jr
12. Rédaction projet de PSA	Secrétaire général, CCC	-	1 jr
13. Restitution du projet de PSA auprès des communautés et élus	Elus, communauté		1 jour
14. Finalisation document PSA	CCC	-	3 jrs
15. Adoption du document PSA par les élus	Elus		1 jour

III. APERÇU SUR LA COMMUNE

1- aperçu historique

Comme toutes les autres communes rurales en République du Mali, la commune de Lowol Guéou ayant commune chef lieu : Kargué a été créée par la loi N° 096-059 du 04 novembre 1996 portant création des communes. La commune se trouve à sa deuxième mandature avec les élections communales du 30 mai 2004

2 - situation géographique

Elle est limitée à l'Est par la commune rurale de Kendié, au Nord par la commune de rurale de Dangoly- Boré du cercle de Douentza à l'ouest par la commune rurale de Fatoma et au sud par la commune rurale de Pignari-Bana.

3- Organisation administrative

La commune rurale de Lowol-guéou est du ressort administratif de la sous préfecture Goundaga , elle distante de 45 km de celle-ci dans le cercle de Bandiagara en 5^e région-Mopti

La commune compte 20 villages tous administrés par des chefs de village assistés de conseillers de villages dont le nombre varie selon la taille du village

4- Organisation Institutionnelle

La commune est administrée par un conseil communal de onze (11) membres. Le Maire est le président de l'organe délibérant. L'organe d'exécution est le bureau communal composé de quatre membres élus parmi les conseillers

Le bureau est appuyé dans ces tâches par un personnel composé d'un secrétaire général, d'un régisseur et des commissions de travail.

Les partis politiques existants dans la commune sont le BIDIA, le RPM, l'ADEMA et le PUDP. Ces partis sont représentés par leur sous section au niveau de la commune.

Les organisations formelles ou non, socioprofessionnelles ou administratives identifiées se résument à celles-ci : Association Wafokoye, yèrè Dènè Ton, Ben, Kelka, CVD, (comité villageois de développement), Association DVD, ASACO(Association de santé communautaire), APE(Association des parents d'élève), CGS(comité de gestion scolaire) ; CGCS(comité de gestion des cantines scolaire), wafagan Den, Association des chasseurs et de nombreuses d'autres Associations des femmes dans les villages.

II- SITUATION DE REFERENCE

1- Caractéristiques Physiques

1.1 superficie : la commune couvre une superficie de 180 km²

1.2 le Climat : le climat est soudano-Sahélien avec une tendance sahélienne depuis la grande sécheresse des années 1970

La commune ne dispose pas de pluviomètre pour les relevés mais sa référence est celle de sous-préfecture dont la pluviométrie varie entre 400 – 450mm /an.

Trois saisons caractérisent la commune à savoir la saison des pluies, la saison froide et la saison sèche

1.3 Sol : Le relief est accidenté avec présence de collines préjudiciables au développement de la commune. Les principaux sols sont sablo- argileux en général.

1.4 Végétation : la végétation est de type sahélien avec des espèces épineuses et quelques espèces caractéristiques du type soudanien telle que le karité et le Néné

La végétation autrefois abondante est fortement réduite à cause de la croissance de démographie et l'extension des parcelles de cultures, la mauvaise pluviométrie qui a été un facteur déterminant dans la déforestation et surtout l'inadaptation des règles de gestion des ressources naturelles.

1.5 Hydrographie : Le régime hydrique de la commune est assuré par les cours d'eau appelés couramment « Yamé », des nappes profondes et de nombreuses mares

1.6 Environnement Naturel (écologie) et humain (*hygiène assainissement et pollution*)

La pression démographique ; les pratiques néfastes et la mauvaise pluviométrie ont concouru à dégrader fortement l'environnement naturel avec la diminution ou disparition souvent totale de certaines espèces animales et végétales qui par conséquent a provoqué le déséquilibre de l'écosystème. La dégradation du couvert végétal a agi directement sur les terres ayant pour conséquence la dégradation et diminution de celles-ci en favorisant l'action des érosions.

Cet environnement devient peu à peu hostile à l'habitation de l'homme. S'agissant de l'hygiène le brassage avec l'extérieur et les IEC des services techniques et ONG ont permis d'améliorer les pratiques existantes.

2. Caractéristiques démographiques et sociales

2.1 population : depuis le recensement administratif à caractère électoral de 2001 la commune compte une population de 8177 habitants

2.3 Densité : la densité est de 45 habitants au km²

2.4 Principales ethnies : la population est composée essentiellement de Nonoké, de Dogon et Peulh ayant comme langues parlées le Bozo, le Dogon et le peulh. Le Bambara demeure la langue de communication avec l'extérieur.

3- Caractéristiques économiques

3.1-Agriculture : Elle est la principale activité des populations de la commune a donc une place de choix dans l'économie de la commune.

Sa pratique est de type traditionnel même s'il y a quelques agriculteurs qui font de la culture attelée à la charrue.

Il existe deux (2) cultures : la culture céréalière en hivernage et la culture de contre saison appelée couramment maraîchage.

La culture céréalière est pratiquée sur des terres sèches et inondées, dans des bafonds où la production est caractérisée par un faible rendement dû à la pauvreté et la dégradation des sols, l'irrégularité et l'insuffisance de la pluviométrie et le problème phytosanitaire qui constituent des dangers pour les producteurs. L'utilisation de la fumure organique est presque le seul système de fertilisation des sols par le parcage des animaux

Les spéculations cultivées et leur rendement sont :

- Le mil : 650kg/ha
- le sorgho : 800kg /ha
- riz : 800kg/ha
- Woandzou : 500kg/ha
- arachide 500kg /ha

Quant au maraîchage il est peu développé dans la commune mais se pratique au tour des puits maraîchers, des mares, des barrages et périmètres existants pour les spéculations suivantes

- oignons : 25 tonnes / ha
- patate : 20 tonnes /ha
- aubergine 35 tonnes /ha
- tomates : 35 tonnes /ha
- gombo : 04 tonnes/ ha
- piment : 0,8 tonnes /ha
- tabacs : 0,5 tonnes /ha

3.2-Élevage : l'élevage constitue la seconde activité importante des populations de la commune et porte sur les espèces suivantes : les bovins, les ovins, les caprins, les asins et les volailles.

Deux (2) modes d'élevage sont pratiqués : le mode sédentaire pour les petits ruminants : ovins, caprins, la transhumance qui intéresse les bovins qui après chaque fin d'hivernage de récolte des cultures céréalières quittent les villages et vont séjourner dans les plaines de « bourgou » pendant la période de décrue pour des raisons d'eau d'abreuvement et de pâturage. La couverture zoo sanitaire est assurée par le service technique vétérinaire qui organise des campagnes de vaccination. La commune dispose de 2 parcs de vaccination quelques cas de maladie aviaires et de petits ruminants sont rencontrés

3.3- Commerce /échange :

Le domaine n'est pas très développé mais il reste néanmoins une pratique bien généralisée dans la commune et cela à travers les marchés hebdomadaires de Kargué, Konna, Simberé, Fatoma, et Goundaka . Il porte sur la vente et l'achat des denrées alimentaires et des produits artisanaux.

La vente des produits forestiers à savoir : les bois, les feuilles et les fruits des rôniers et les bois de chauffe constituent une source de revenus non négligeable pour les pratiquants.

Le commerce de bétail est aussi pratique courante dans la commune. Les infrastructures qui favorisent le commerce et l'échange dans la commune sont : le marché hebdomadaire de kargué, le marché à bétail de Kargué, les marchés de bois de Bima, kayel-youpé, les marchés hebdomadaires des communes voisines. La proximité de la route bitumée reliant Gao-Bamako qui passe par le territoire de la commune est un atout.

3.4 –Artisanat

Les activités artisanales sont menées par certaines catégories socioprofessionnelles de mais organisées. Il s'agit de tissages d'étoffes, de la broderie, de la bijouterie, de la poterie, de la confection des cadres de tamis, des « taras »(chaises, lits en bois) confectionnés selon les techniques traditionnelles ; les exerçants de la pratique sont les forgerons et forgeronnes, les tisserands, et autres pratiquants ayant maîtrisé la technique de fabrication des produits.

3.5- Mine et industrie : Pour le moment il n'y a pas d'exploitation minière et industrielle dans la commune.

3.6- Transport et communication

La commune est fortement enclavée surtout pendant la saison pluvieuse. Les moyens de transport en commun demeurent les charrettes. Comme moyen de communication le réseau administratif de communication (RAC) du CSCOM de Kargué et celui de la sous-préfecture de Goundaga relient la commune aux autres localités. La route bitumée RN 16 qui relie Gao-Bamako est un espoir pour certaines populations de la commune du côté où elle passe.

3.7- Forêt :

La forêt de Waldè-Kelka fait la fierté des habitants de la commune à travers le village de Bima.

- La faune jadis riche est aujourd'hui pauvre pour des raisons qui n'échappent aux sahéliens. Néanmoins il existe à nos jours dans la commune : des lapins, des renards, quelques biches, des reptiles, des pintades, des perdrix, des singes, des chimpanzés, des porcs-épics, les outardes, etc.
- La flore ayant subi le même phénomène que la faune (sécheresse) se compose des espèces sahéliennes et quelques espèces soudaniennes : les balanzans, les baobabs, les pruniers, les épineux, les rôniers, des tamariniers, des dattiers, les combretum, les karités, les nérés, etc.

Bien que la chasse et l'exploitation forestière soient réglementées, elles font l'objet de l'attention des autorités communales afin d'aider les services techniques en charge du domaine.

4- CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

4.1- Santé et eau potable

- Santé : Dans ce domaine la commune dispose d'un CSCOM animé par un personnel composé seulement d'un agent de santé(aide-soignant) assisté par une matrone et un gérant de dépôt de médicaments de premières nécessités. Les agents de relais basés dans les villages appuient le personnel dans leurs tâches surtout en matière de sensibilisation.
- Eau potable : la couverture en eau est loin d'être effective malgré la réalisation d'infrastructures hydrauliques au moins dans tous les villages sauf un seul village dans la commune.

Les infrastructures existantes sont les suivantes :-21 puits à grand diamètre (modernes)

- 6 forages équipés en pompe manuelle dont 2 seulement sont fonctionnelles
- une adduction d'eau équipée en plaque solaire
- 37 puits traditionnels

La présence de ces infrastructures n'exclut pas l'insatisfaction des besoins en eau potable des populations quand les usages de ces eaux sont multiples : usages domestiques, abreuvement des animaux et construction des bâtiments.

4.2- Education –formation

Dans le domaine de l'éducation les infrastructures sont assez nombreuses, il s'agit de 3 salles de classe équipées, un bureau magasin, un bloc latrines pour chacune des 4 écoles. Par contre à Bounou il n'existe que des abris de fortune. Il existe 4 centres d'alphabétisation

Le personnel enseignant est composé de : 1 fonctionnaire de l'Etat, un contractuel de l'Etat 2 contractuels de la commune et 3 recrutés communautaires :

La commune compte :

- une école publique 1^{er} cycle
- une école communale 1^{er} cycle
- 3 écoles communautaires 1^{er} cycle
- 4 centres d'alphabétisation dont 2 fonctionnels

La fréquentation est mauvaise au niveau de ces établissements.

Le taux d'analphabétisme est élevé pour des raisons de mauvaise fréquentation et l'insuffisance des établissements scolaires pour les 20 villages. La contrainte majeure est liée à la mentalité des parents des enfants.

Les effectifs sont les suivants :

4.3- Sécurité alimentaire

La commune de Lowol- gueou est loin d'être autosuffisante L'insécurité alimentaire sévit dans la commune depuis des années à cause des mauvaises récoltes des campagnes agricoles successives provoquées par l'irrégularité et l'insuffisance des pluies ainsi que les problèmes phytosanitaires auxquelles les producteurs sont souvent confrontés.

Les populations de Lowol- gué ou s'approvisionnent au niveau des marchés des communes voisines et des marchés de Mopti ou souvent plus loin. Le prix des 100kg de mil aliment de base varie entre 7500 à 20000 FCFA suivant les années et périodes.

Un magasin de stockage de céréales vient d'être construit à Kargué pour l'approvisionnement de la population en céréales.

4.4-Art-culture-sport et tourisme

Aucune activité dans ces domaines n'est développée dans la commune par ailleurs nous pouvons signaler l'existence des mosquées comme lieux de culte.

5-Infrastructures et équipements collectifs existants

Les principales infrastructures et équipements sont :

5.1- Les routes : la route RN 16: reliant Bamako - Gao passe par la commune

La piste bara-simberè, accès au goudron qui traverse stratégiquement la commune

5.2- Les moyens de communication : le seul réseau administratif de communication(RAC) est fonctionnel

5.3- Eau- électricité :

- eau : les puits à grand diamètre, les forages, l'adduction d'eau constituent les principales infrastructures en matière de l'eau
- électricité : néant

5.4- Equipement marchand : ils sont entre autres :

- un marché hebdomadaire à Kargué
- un marché à bétail de Kargué
- deux marchés de charbon et bois à Bima et Kayel-toupé
- un périmètre maraîcher à Bombori –saré

6- Orientations générales d'aménagement et de développement

6.1- Les Atouts

Les atouts de la commune sont entre autres : l'existence des terres agricoles, des parcelles maraîchères, des mares, des puits maraîchers, le cheptel vif, le barrage, les parcs de vaccination, le parc à bétail, le marché hebdomadaire, le marché de bois et charbon, les ressources humaines, les associations villageoises, les écoles (publiques et communautaires, centres d'alphabétisation), les rôniers, les artisans pratiquants, les bras valides.

6.2- les contraintes

Les contraintes les plus saillantes sont : l'enclavement de la commune, pauvreté et dégradation des sols, l'insécurité alimentaire, insuffisance de pâturage, l'insuffisance des infrastructures hydro-agricoles, le faible niveau d'équipement agricole, l'insuffisance de couverture sanitaire pour les personnes aussi bien que les animaux, la faiblesse des revenus des populations, l'analphabétisme, la déforestation, l'exode rural, etc. .

6.3 - les opportunités de développement

L'une des opportunités qui s'offre à la commune est d'avoir surtout la piste Bara-simberé accédant au goudron. Elle permet de créer ainsi une synergie autour des actions communes entre les collectivités de Fatoma et de Lowol- gueux en favorisant la politique de l'intercommunalité.

La commune regorge désormais les potentialités existantes identifiées qu'elle doit exploiter en créant des conditions d'utilisation qui passent souvent juste par les campagnes de sensibilisation pour le cas du marché hebdomadaire de Kargué et le parc à bétail.

L'organisation des artisans et des exploitants forestiers (rônier) ne sera pas d'efforts vains.

La promotion des actions maraîchères qui passe obligatoirement par l'augmentation de la production et de la productivité sera facteur déterminant pour le développement de la commune qui d'ores et déjà est identifiée comme zone maraîchère de la localité.

DEUXIEME PARTIE

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE :LOWO GUEOU

I. PLAN D' ACTIONS

- **OBJECTIFI GENERAL : Contribuer à assurer la sécurité alimentaire de la population.**

PILIER	CONTRAINTES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES	INTERVENANTS	RESPONSABLES
DISPONIBILITE	Insuffisance de terres cultivables	Améliorer la production agricole	Les superficies cultivables sont augmentées	Confection des diguettes anti-érosives Réalisation des haies vives	SA , SCN et Commune	Maire
	Insuffisance de pluies					
	Méconnaissance des techniques culturales		Les techniques culturales sont connues des agriculteurs	Formation des agriculteurs en techniques culturales	SA et Commune	
	Dégradation des terres de culture		Les terres de culture sont restaurées	Construction de diguettes anti-érosives	SA et Commune	
	Sous équipement des agriculteurs		Les agriculteurs sont bien équipés	Achat d'équipements, dotation des paysans	Commune, SA et CA	
	Insuffisance de points d'eau pour le maraîchage		Des points d'eau sont réalisés	Creusement de puits maraîchers	Commune	
	Ensablement des mares		Les mares sont surcreusées	Surcreusement des mares	Commune	
	Insuffisance de pâturage	Améliorer la production animale	Le pâturage est amélioré	Régénération des superficies pastorales	Commune	
	Méconnaissance de l'intérêt des soins animaux par les éleveurs		L'intérêt des soins animaux sont bien perçu par les éleveurs	CCC en matière de soins animaux	Commune	
	Insuffisance des sources d'abreuvement		Des puits pastoraux sont creusés	Creusement des puits pastoraux	Commune	
	Absence de marchés importants dans la commune	Faciliter l'approvisionnement des populations en céréales	Les populations fréquentent le marché	Création de marché, dynamisation et mobilisation	Association des commerçants	

II. PLAN D' ACTIONS suite

PILIER	CONTRAINTES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES	INTERVENANTS	RESPONSABLES
ACCESSIBILITE	Impraticabilité des pistes pendant l'hivernage	Faciliter l'accès dans les villages pendant l'hivernage	Les villages sont accessibles en toute saison	Réalisation de 3 radiés sur l'axe sambèrè kargué	Commune, Etat	Maire
	Faible pouvoir d'achats des populations	Améliorer le revenu des populations	Les revenus des populations sont améliorés	Demarcher PTF pour création AGR	Commune, PTF	
UTILISATION	Méfaits des US et coutumes sur l'alimentation	Changer la mentalité des populations pour une meilleure alimentation	Les interdits alimentaires ne constituent plus d'obstacles à une bonne alimentation	CCC	Commune, leaders d'opinion, ASACO	Maire
	Méconnaissance des techniques de conservation d'aliments	Préserver les qualités nutritionnelles des aliments	Les techniques de conservation d'aliments sont bien connues	Former les population en techniques de conservation des aliments	Commune, PTF, SA- S Elevage	
STABILITE	Echecs successifs des campagnes agricoles	Prévenir les échecs de campagnes agricoles	Les échecs de campagnes agricoles sont prévenus	.Vulgarisation et utilisation des semences hâtives .Constitution de stock important de sécurité alimentaire	Commune, SA, PTF, Molibemo	Maire

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE :LOWOL GUEOU

II. EVALUATION DU PLAN (en milliers de FCFA)

PILERS	ACTIVITES	INDICATEURS	COUT TOTAL	COUTS PAR AN					LOCALISATION S
				1	2	3	4	5	
DISPONIBILITE	1.Confection des diguettes anti-érosives	600 m de cordons pierreux	1 500		500	500	500		.Goumbo - Namagué .Madougou
	2.Réalisation des haies vives	600 m de haies vives	600		200	200	200		Niania-Doro Bombori-Saré Dani-Saré
	3.Formation des agriculteurs en techniques culturales	Au moins une formation par an	190	38	38	38	38	38	Kargué
	4.Dotation des paysans en équipements agricoles	25 paysans sont équipés	3 750	750	750	750	750	750	Tous les villages
	5.Creusement de puits maraichers	2 puits maraichers sont réalisés	15 000		7 500		7 500		Namagué
	6.Surcreusement des mares	2 mares sont creusés	10 750			5 375	5 375		Muolintako-ouro Ouro-guéou
	7.Régénération des superficies pastorales	2 formations pendant 5 ans							
	8.CCC en matière de soins animaux	2 formations pendant 5 ans	76		38			38	Kargué
	9.Creusement des puits pastoraux	2 puits pastoraux sont creusés	15 000		7 500		7 500		Ouro-guéou- Boni
	10.Mobilisation autour du marché hebdomadaire	4 rencontres organisées	200		50	50	50	50	Kargué

II. EVALUATION DU PLAN (en milliers de FCFA) suite

PILERS	ACTIVITES	INDICATEURS	COUT TOTAL	COUTS PAR AN					LOCALISATION S
				1	2	3	4	5	
ACCESSIBILITE	11.Réalisation de 3 radiés sur l'axe sambèrè _kargué	3 radiers sont réalisés	21 000		7 000	7 000	7 000		Kargué-Samberé
	12.Demarcher PTF pour création AGR	6 villages bénéficient de financement AGR	450	90	90	90	90	90	Kargué, Namagué, Madougou, Goumbo, Bombori-saré Dani-saré
UTILISATION	13.CCC	Tous les villages sont sensibilisés	175	35	35	35	35	35	Tous les villages
	14.Former les population en techniques de conservation des aliments	2 représentants de chaque village sont formés	76		38		38		Kargué
STABILITE	.15.Vulgarisation et utilisation des semences hâtives	25% des paysans utilisent les semences hâtives	190	38	38	38	38	38	Tous les villages
	16.Constitution de stock important de sécurité alimentaire	68 t 500 de céréales sont constituées	5 137,5	1 027,5	1 027,5	1 027,5	1 027,5	1 027,5	Kargué
Total			74 094,5	1 978,5	24 804,5	15 103,5	30 141,5	2 066,5	

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE : LOWOL GUEOU

III. PLAN DE FINANCEMENT (en milliers de FCFA)

PILIER	ACTIVITES	COUT TOTAL	COUTS PAR SOURCE DE FINANCEMENT					
			COMMU	ETAT	ANICT	PTF	POPULAT	AUTRES
DISPONIBILITE	1.Confection des diguettes anti-érosives	1 500				750	750	
	2.Réalisation des haies vives	600				300	300	
	3.Formation des agriculteurs en techniques culturales	190	190					
	4.Dotation des paysans en équipements agricoles	3 750		1 875		1 875		
	5.Creusement de puits maraichers	15 000				13 500	1 500	
	6.Surcreusement des mares	10 750	5 37,5	5375		4837,5		
	7.Régénération des superficies pastorales							
	8.CCC en matière de soins animaux	76				76		
ACCESSIBILITE	9.Creusement des puits pastoraux	15 000	1 500		13 500			
	10.Mobilisation autour du marché hebdomadaire	200	200					
	11.Réalisation de 3 radiés sur l'axe sambèrè_kargué	21 000	1 050	2 100		15 750	2 100	

III. PLAN DE FINANCEMENT (en milliers de FCFA) suite

PILIER	ACTIVITES	COUT TOTAL	COUTS PAR SOURCE DE FINANCEMENT						
			COMMU	ETAT	ANICT	PTF	POPULAT	AUTRES	
UTILISATION	12.Demarcher PTF pour création AGR	450	450	-					
	13.CCC	175				175			
STABILITE	14.Former les population en techniques de conservation des aliments	76		76		-			
	.15.Vulgarisation et utilisation des semences hâtives	190		190		-			
	16.Constitution de stock important de sécurité alimentaire	5 137,5	256,875	2 825,625		2 055			
Total		74 094,5	44 184.375	12 441,62	13 500	39 318.5	4 650		-

2. Stratégie de mobilisation financière

La mobilisation des ressources internes pour la mise en oeuvre du plan est de deux ordres :

- l'acquittement correct des impôts et taxes par les contribuables de la commune (budget communal) appuyé par la sensibilisation indéfectible et sans relâche du conseil communal
- La participation au financement des actions retenues dans les villages dont l'engagement a été pris par les bénéficiaires depuis l'élaboration du plan. Vu la faiblesse et l'insuffisance des ressources le conseil communal sollicitera l'appui de l'Etat à travers l'agence nationale d'investissement de Collectivités Territoriales (ANICT) et la subvention des partenaires au développement (les ONG, les projets, les jumelages et coopérations...) pour la réalisation des multiples actions afin de combler les diverses et nombreuses attentes des citoyens. Un cadre de concertation entre les partenaires et la commune sera mis en place afin d'harmoniser les interventions.

3. Stratégie de mobilisation sociale autour des objectifs du plan

L'information et la communication constituent la force de mobilisation sociale. La participation physique à la réalisation des actions est un facteur déterminant de mobilisation sociale et renforce ainsi les capacités productives locales. Le conseil communal privilégiera la sensibilisation des populations et intensifiera la recherche des partenaires techniques et financiers.

4. Stratégie de mobilisation des partenaires

- La participation au financement des actions retenues dans les villages dont l'engagement a été pris par les bénéficiaires depuis l'élaboration du plan. Vu la faiblesse et l'insuffisance des ressources le conseil communal sollicitera l'appui de l'Etat à travers l'agence nationale d'investissement de Collectivités Territoriales (ANICT) et la subvention des partenaires au développement (les ONG, les projets, les jumelages et coopérations...) pour la réalisation des multiples actions afin de combler les diverses et nombreuses attentes des citoyens. Un cadre de concertation entre les partenaires et la commune sera mis en place afin d'harmoniser les interventions.

5. Mécanisme de suivi-évaluation

Le conseil communal organe délibérant de la commune va créer une commission de suivi et évaluation composée d'élus, des représentants des ONG intervenants dans la commune, les services techniques et les représentants de la population. Un plan d'action élaboré permettra à chaque acteur et responsable de mieux réaliser et suivre la réalisation des actions. La commission fournira un rapport à chaque étape au bureau communal et au maire chargé de la coordination et de l'animation des actions relatives au plan de développement. Le suivi sera semestriel et l'évaluation annuelle à chaque mois de décembre.

Une auto évaluation à mi-parcours sera organisée par le conseil communal après avoir atteint la moitié du plan. Cela permettra au conseil communal d'ajuster et de prendre en compte les préoccupations des populations.

Le suivi -évaluation sera fait sur la base des indicateurs déjà identifiés.

- Liste des participants aux rencontres

N°	PRENOM ET NOM	QUALITE
01	Moussa Kamia	Conseiller communal
02	Hamaduon Guindo	Secrétaire général commune
03	Ouatteni Diallo	Sous / préfet commune
04	Lassiné Traoré	Maire commune
05	Aliou Kassambara	Animateur ODI Sahel
06	Amadou Togo	Animateur ODI Sahel
07	H'Bella Nouh Traoré	3 ^e Adjoint au maire
08	Boukassoum Bamani	1 ^{er} Adjoint au maire
09	Antimbé Samassekou	2er Adjoint au maire
10	Adama Traoré	Conseil communal
11	Allaye Tapily	Animateur PSKC